



**DECISION DU DIRECTEUR GENERAL  
DE FRANCEAGRIMER**

DIRECTION DES INTERVENTIONS  
SERVICE GESTION DU POTENTIEL ET AMELIORATION DES  
STRUCTURES VITIVINICOLES  
12, RUE ROL-TANGUY  
TSA 20002  
93555 MONTREUIL SOUS BOIS CEDEX

**INTV/GPASV/2014-19  
Du 13 mars 2014**

DOSSIER SUIVI PAR : SOPHIE PENET  
COURRIEL : [sophie.penet@franceagrimer.fr](mailto:sophie.penet@franceagrimer.fr)

PLAN DE DIFFUSION :  
Pour exécution : FranceAgriMer  
Pour information :  
DGPAAT – BUREAU DU VIN ET DES AUTRES BOISSONS  
DRAAF  
CONTROLE GENERAL ECONOMIQUE ET FINANCIER  
ASSOCIATION DES REGIONS DE FRANCE  
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE  
ORGANISATIONS MEMBRES DU CONSEIL SPECIALISE  
POUR LA FILIERE VITICOLE

MISE EN APPLICATION : IMMEDIATE

**Objet :** Décision relative à la validation des superficies pour les plans collectifs de restructuration 2012-2013 à 2014-2015 des différents bassins viticoles.

**Mots-clés :** aide, OCM vitivinicole, restructuration, vignes, plantation, plan collectif.

**Résumé :** La présente décision acte la superficie validée pour chaque plan collectif de restructuration 2012-2013 à 2014-2015.

**Bases réglementaires :**

- Règlement (UE) n° 1308/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 portant organisation commune des marchés des produits agricoles,
- Règlement (CE) n° 555/2008 de la Commission du 27 juin 2008 modifié fixant les modalités d'application du règlement (CE) n° 479/2008 du Conseil portant organisation commune du marché vitivinicole, en ce qui concerne les programmes d'aide, les échanges avec les pays tiers, le potentiel de production, et les contrôles dans le secteur vitivinicole,
- Règlement d'exécution (UE) n° 282/2012 de la Commission du 28 mars 2012 fixant les modalités communes d'application du régime des garanties pour les produits agricoles,
- Code rural de l'agriculture et de la pêche maritime,
- Décret n° 2008-1359 du 18 décembre 2008 portant création des conseils de bassin viticole,
- Décret n° 2009-178 du 16 février 2009 modifié définissant conformément au règlement n° 555/2008 de la Commission du 27 juin 2008, les modalités de mise en œuvre des mesures retenues au titre du plan national d'aide au secteur vitivinicole financé par les enveloppes nationales définies par le règlement (CE) n° 1234/2007 du Conseil,

- Décision AIDES/SACSPE/D 2013-17 du 16 avril 2013 modifiée relative aux conditions d'attribution de l'aide à la restructuration et à la reconversion du vignoble en application de l'OCM viticole pour le programme d'aide national 2009-2013.
- Décisions AIDES/SACSPE/D 2013-19, 2013-20, 2013-21 du 17 avril 2013, AIDES/SACSPE/D 2013-24, 2013-25, 2013-26 du 25 avril 2013 , AIDES/SACSPE/D 2013-28 du 25 mai 2013 et AIDES/SACSPE/D 2013-29 du 28 mai 2013 relatives à l'agrément des plans collectifs de restructuration 2012-2013 à 2014-2015 des différents bassins viticoles,
- Avis du conseil spécialisé filière viticole du 19 février 2014.

### Article 1

La superficie validée pour un plan collectif de restructuration résulte de la somme totale des engagements triennaux validés pour chaque demande d'engagement individuel après instruction de FranceAgriMer.

Le tableau ci-dessous récapitule les superficies définitivement validées pour l'ensemble des plans.

<b>Décision d'agrément</b>	<b>N° du plan</b>	<b>Intitulé du plan c collectif</b>	<b>Superficie validée du plan (hectares)</b>
Décision AIDES/SACSPE/D 2013-25 du 25 avril 2013	20120200001PC	Plan collectif de restructuration du vignoble du Val de Loire-Centre	1 415
Décision AIDES/SACSPE/D 2013-21 du 17 avril 2013	20120300001PC	Plan collectif de restructuration Provence	2 118
Décision AIDES/SACSPE/D 2013-21 du 17 avril 2013	20120300002PC	Plan collectif de restructuration Vallée du Rhône-Provence 2013/2015	4 195
Décision AIDES/SACSPE/D 2013-19 du 17 avril 2013	20120400001PC	Plan collectif de restructuration Bassin Aquitaine	5 113
Décision AIDES/SACSPE/D 2013-28 du 25 mai 2013	20120400002PC	Plan collectif régional de restructuration du vignoble Charentes-Cognac	2 608
Décision AIDES/SACSPE/D 2013-26 du 25 avril 2013	20120600001PC	Plan collectif régional de restructuration du vignoble Beaujolais-Lyonnais	469
Décision AIDES/SACSPE/D 2013-20 du 17 avril 2013	20120700001PC	Plan collectif régional de restructuration du vignoble Languedoc-Roussillon	9 200
Décision AIDES/SACSPE/D 2013-24 du 25 avril 2013	20120800001PC	Plan collectif de restructuration des vignobles du Sud-Ouest	3 266
Décision AIDES/SACSPE/D 2013-29 du 28 mai 2013	20120900001PC	Plan collectif de restructuration de la région Corse	558

Le directeur général de FranceAgriMer

Eric ALLAIN